



“ Transver’sup ” (Transition et transversalité dans l’enseignement supérieur). Note de restitution finale (AP1 -N°282)

Franck Rexand-Galais

► To cite this version:

Franck Rexand-Galais. “ Transver’sup ” (Transition et transversalité dans l’enseignement supérieur). Note de restitution finale (AP1 -N°282). [Rapport de recherche] Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l’Education Populaire et de la Vie Associative Direction de la Jeunesse, de l’Education Populaire et de la Vie Associative Mission d’Animation du Fonds d’Expérimentation pour la Jeunesse. 2013. hal-02559001

HAL Id: hal-02559001

<https://hal.science/hal-02559001>

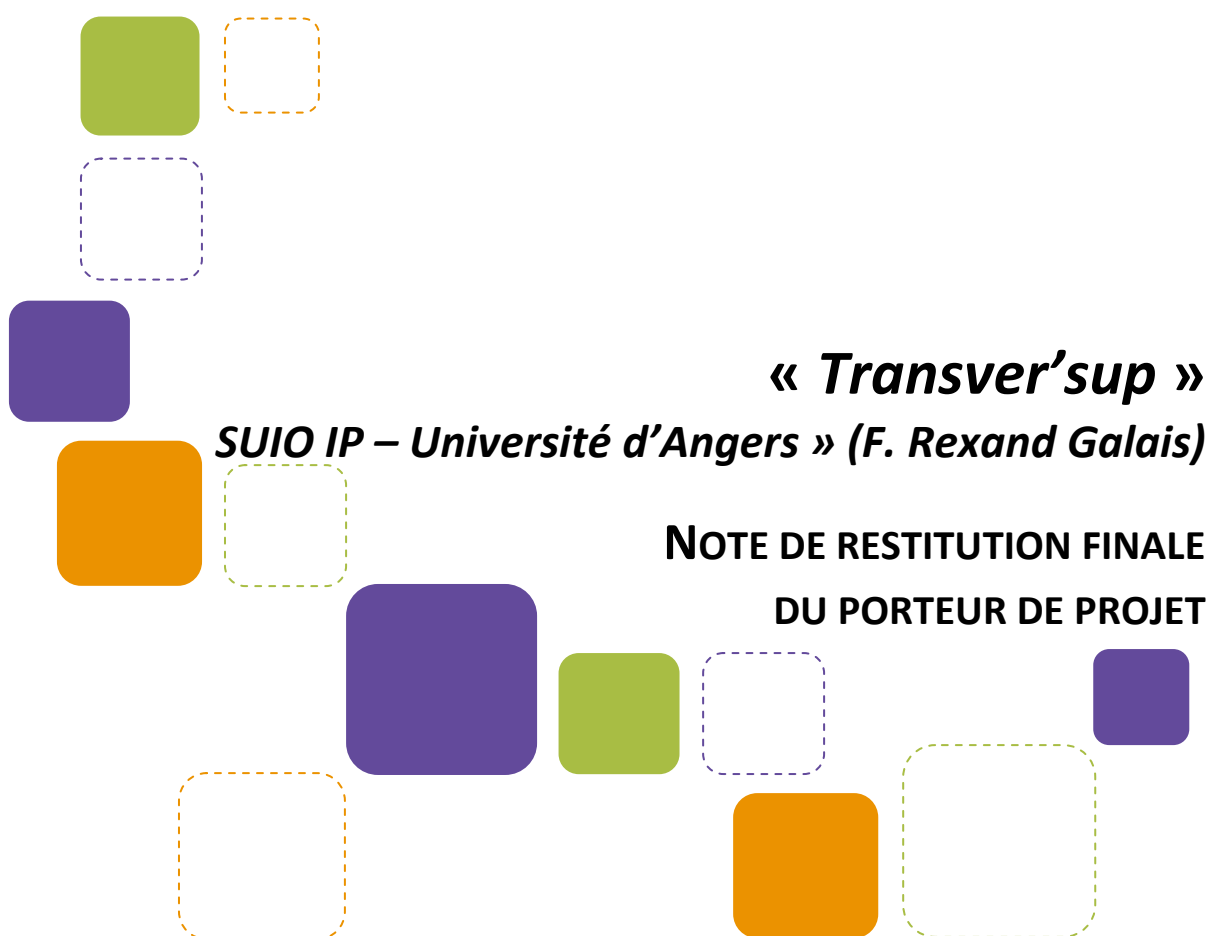
Submitted on 30 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



« *Transver'sup* »

SUIO IP – Université d'Angers » (F. Rexand Galais)

NOTE DE RESTITUTION FINALE DU PORTEUR DE PROJET

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>.

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Décrochage universitaire Numéro du projet AP1_282
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : TRANSVER'SUP (TRANSition et transVERSalité du SUPérieur)
Objectifs initiaux : Identification, accompagnement, aide à l'orientation et la ré-orientation d'étudiants de L1 en situation de décrochage dit « précoce » (septembre à décembre) inscrits dans les Universités d'Angers et de Nantes.
Public(s) cible(s) : Tout étudiant en situation de décrochage et inscrit en L1 au sein des Universités d'Angers et de Nantes. Nombre d'étudiants pris en charge dans le cadre du dispositif : 296.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Le dispositif se déroule en deux temps : Phase 1 (de septembre à décembre) : Sensibilisation, repérage, médiation, remédiation et contractualisation éventuelle de l'inscription dans la seconde phase du dispositif. Phase 2 (de janvier à mai) : Accompagnement, stages d'explorations et ateliers découvertes (travail sur le projet, rencontres avec des professionnels, visites d'entreprises)
Territoire(s) d'expérimentation : Angers et Nantes.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Mise en place d'une réponse individualisée spécifique à toute situation de décrochage identifiée.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : 1 (GRANEM – UMR MA49) pour l'évaluation quantitative interne. (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : 6
Partenaires financiers (avec montants): Aucun.
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 16 mois. (2) Durée effective : 28 mois.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'aide à l'Insertion professionnelle (SUIO IP) de l'Université d'Angers. Type de structure : Service Commun d'Université.
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Société Coopérative AVISO Type de structure : Structure privée.



SOMMAIRE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire	p.4
Introduction	p.5
I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation	
A. Objectifs de l'expérimentation	p.5
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)	p.6
1. Public visé	p.6
2. Bénéficiaires directs	p.7
2.1. Statistiques descriptives	p.7
2.2. Analyse qualitative	p.8
3. Bénéficiaires indirects	p.9
II. Déroulement de l'expérimentation	
A. Actions mises en œuvre	P.10
B. Partenariats	
1. Partenaires opérationnels.....	p.13
2. Partenaires financiers.....	p.13
C. Pilotage de l'expérimentation	p.14
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	
A. Modélisation du dispositif expérimenté	p.14
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	
1. Public visé	p.16
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	p.16
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	p.17
4. Impacts sur la structure	p.17
Conclusion	p.18
➤ Tableau 1 sur les publics	
➤ Tableau 2 sur les actions	
➤ Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation	
➤ Tableau 4 sur l'exécution financière	

Introduction

L'enquête nationale « Génération 1998 » du CEREQ a pu mettre en évidence que, parmi les étudiants sortis de l'Université sans diplôme, seuls 44 % d'entre eux ont eu un accès rapide et durable à l'emploi. Trois ans après leur sortie, 17 % étaient en situation de chômage contre 7 % de l'ensemble des diplômés. La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ressort donc comme un facteur capital de l'insertion professionnelle.

Actant cet état de fait, la stratégie de Lisbonne a pu énoncer différents axes et objectifs, qui ont été depuis prolongés et renforcés. En mars 2010, la Commission Européenne a ainsi présenté la « Stratégie Europe 2020 pour la croissance ». Deux des objectifs sont d'atteindre, à cette échéance, un taux de décrochage scolaire de 9,5 % et un taux de diplômés de l'enseignement supérieur de 50 % dans la population âgée de 17 à 33 ans.

Sortir de l'Université sans diplôme et sans ré-inscription peut cependant être de l'ordre du projet en un temps où les formations qualifiantes et diplômantes supérieures se sont largement développées en dehors de l'enceinte universitaire publique. Il importe donc de mettre en oeuvre, au sein des Universités, des actions permettant de distinguer la situation de rupture orientée vers le projet de celle de décrochage subi. Le décrochage subi (sous l'effet d'une réalité non envisagée de la formation, par échec au contrôle continu, en raison de difficultés sociales non compensées...) doit être rapidement identifié, afin de proposer au plus tôt et au plus grand nombre des solutions co-élaborées. Pour un nombre moins important d'étudiants, sont à développer des dispositifs plus ambitieux de prise en charge ayant pour objectif la constitution d'une orientation efficace ou d'une ré-orientation réfléchie, consécutive à la remise en cause d'une orientation préalablement décidée. Ces actions visent l'accompagnement – collectif et individuel - de l'étudiant en matière de travail sur le projet, l'orientation, l'insertion, la communication ainsi que la découverte de l'environnement professionnel et des métiers par le biais de rencontres professionnelles et de stages encadrés. Ces actions ne peuvent être conduites au sein de chaque composante universitaire. Leur mise en oeuvre impose une démarche concertée au sein de l'Université, l'organisation d'un partenariat, le développement d'un réseau ainsi que le recours à une structure mobilisant des personnels formés à l'orientation et à l'insertion ; une structure capable de piloter les dispositifs et garante de la liaison individualisée avec l'étudiant. Le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO IP) de l'Université d'Angers s'est imposée comme la structure pilote dans la mise en oeuvre d'une telle action au sein des Universités d'Angers et de Nantes.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif principal du dispositif « Transver'sup » est d'améliorer la réussite et l'orientation des étudiants dits « décrocheurs » de L1 en se focalisant sur le « décrochage précoce » ; à savoir le décrochage survenant dès les premières semaines de formation et avant même la participation à l'ensemble des épreuves de S1. Cette visée principale est déclinée en quatre objectifs opérationnels :

- Objectif 1 : Identifier précocement les étudiants primo-inscrits ou redoublants de première année, en risque de décrochage durant le premier semestre.
- Objectif 2 : Analyser individuellement les causes à l'origine de ce risque par un entretien de situation.
- Objectif 3 : Remédier par l'accompagnement individualisé dès le second semestre.
- Objectif 4 : Proposer des solutions alternatives.

Complétant et s'appuyant sur différents aspects du « Plan pour la Réussite en Licence » (12/2007), par exemple dans la mise en place d'un partenariat avec les enseignants « Référents » (des enseignants volontaires rencontrant l'étudiant pour faire le point sur ses conditions d'études dès le milieu du premier semestre) sensibilisés au dispositif, Transver'sup vise donc à :

- remobiliser les étudiants en risque de décrochage afin :
 - 1) qu'ils poursuivent leur formation initiale ou
 - 2) qu'ils choisissent une formation qualifiante courte ou
 - 3) qu'ils s'inscrivent dans un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle ou de bénévolat civique (solutions alternatives) ;
- accompagner ces étudiants dans la construction d'un projet personnel et professionnel réaliste.

Ces objectifs se structurent temporellement en deux temps : une phase 1 – allant de septembre à décembre - de repérage et de prise en charge passant par une médiation-remédiation individualisée (travail sur le retour en formation, ré-orientation immédiate ...) et une phase 2 – de janvier à mai - centrée sur l'accompagnement collectif et personnalisé d'un nombre déterminé d'étudiants intégrant une action protocolisée.

Piloté par le SUIO-IP de l'Université d'Angers dès 2009-2010, le protocole expérimental « Transver'sup » a été élargi à l'Université de Nantes en 2010-2011. Le SUIO de Nantes est chargé de son application et de la coordination locale.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Les étudiants inscrits en L1 dans les Universités d'Angers et de Nantes, lors de l'année universitaire 2011-2012, étaient respectivement 3 625 et 5 237. Ce volume d'inscriptions est globalement constant depuis l'année 2009-2010. Les étudiants potentiellement visés par le dispositif sont donc environ 9 000 par an. Cette donnée est cependant entièrement théorique. En effet, les Divisions des Etudes des Universités d'Angers et de Nantes effectuent un suivi de la réussite des étudiants inscrits au sein de leurs formations, qui permet d'affiner le ciblage.

Il ressort notamment pour l'Université d'Angers, sur la base des données 2009-2010, que le taux de passage global en L2 est de 49 %, le taux de redoublement est de 15 %, le taux de ré-orientation est de 5%, tandis que le taux de sortie est de 31 %. Toute formation confondue, ce taux est légèrement supérieur à l'Université de Nantes puisqu'il est d'environ 36 %. La

question du décrochage volontaire ou subi, constaté en fin d'année, touche donc potentiellement 1/3 des étudiants de l'ensemble des deux universités.

La question du décrochage précoce, entendu au sens préalablement fixé, est encore plus difficile à appréhender, notamment en raison de la généralisation du contrôle continu en L1 et du report de la session de rattrapage du premier semestre vers la fin du second (soit à l'issue de l'ensemble des contrôles continus). L'Université d'Angers calcule néanmoins un « taux d'abandon » sur la base de la différence entre le nombre d'étudiants présents aux examens et le nombre d'étudiants ayant au moins obtenu une note supérieure à 0 au cours de l'année. Ce taux est de 7,7 %. Sauf à considérer qu'ils ne l'ont jamais intégrée, il est évident que certains étudiants n'attendent pas même le premier résultat pour quitter l'Université. A l'évidence, ils sont cependant peu nombreux. Le public des décrocheurs sinon précoces au moins de début d'année est donc à situer proximité des 7,7 % constatés ; soit environ 700 étudiants/an au sein des deux universités et, de façon plus précise : 280 étudiants pour l'Université d'Angers et 400 étudiants pour l'Université de Nantes.

Le dispositif « Transver'sup » a été conçu pour accueillir le plus grand nombre possible d'étudiants en phase 1 du dispositif (Temps de médiation-remédiation) et pour prendre directement en charge 144 étudiants (72 dans chaque université) par année dans le cadre de la phase 2, à savoir donc la phase « protocolisée » mobilisant les actions collectives et le travail avec des partenaires.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Abandon
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	29	72	195	296	1
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires	29	72	195	296	1
	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation				
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques					
1. Jeunes					
Âge					
18-25 ans	296				
Situation					
Étudiants du supérieur	296				
Niveau de formation					
Niveau IV	296				
Sexe					
Filles	217				
Garçons	79				

2.2. Analyse qualitative

On relèvera que le dispositif ne s'est développé que progressivement et qu'il n'a connu que très récemment une expansion significative correspondant aux attentes initiales.

En année 3, 89 étudiants ont été ainsi bénéficiaires de l'ensemble du dispositif entre janvier et juin. A ce nombre s'ajoutent 72 étudiants recrutés entre septembre et décembre 2012 à Angers ; pour lesquels des actions de médiations-remédiations avaient été lancées dès décembre 2012. Sont également entrés dans le dispositif nantais 24 étudiants entre septembre 2012 et décembre 2012, pour lesquels le dispositif de médiation-remédiation avait été lancé et pour lesquels les ateliers d'accompagnement programmés avaient été intégralement mis en oeuvre. En année 3, on compte donc 48 bénéficiaires ayant achevé le dispositif à Angers + 72 bénéficiaires en cours + 41 bénéficiaires nantais ayant achevé le dispositif en juin 2012 + 24 bénéficiaires ayant achevé le dispositif en décembre 2012.

L'arrivée de ces étudiants en plus grand nombre sur la fin de l'année 3 correspond à la nécessité de lancer le dispositif de plus en plus tôt : notamment en raison de l'isolement d'un décrochage de plus en plus précoce et la nécessité d'y apporter une réponse non différée (conclusions du comité de suivi nantais). Restituée en année civile, la concentration sur l'année 3 doit être traduite de la façon suivante : le potentiel d'accueil 2012-2013 de 72 étudiants est désormais atteint à l'Université d'Angers. L'Université de Nantes a achevé, dès décembre, l'accompagnement de 24 étudiants ; 48 étudiants restant à prendre en charge dans le cadre de vagues à venir sur 2013. L'existence d'une année 4 au dispositif aurait ainsi acté le fait que le prévisionnel initial de 144 étudiants pris en charge est désormais réalisé.

Au regard des demandes d'entrée dans le dispositif en 2012-2013 à Angers (142 entretiens réalisés pour 72 étudiants ayant contractualisé) suivies de nombreuses demandes dès janvier 2013, compte tenu de l'ampleur du dispositif sur la même période dans l'espace nantais (qui, depuis septembre 2012, a donc fait le choix de l'accueil par vagues de 24 étudiants recrutés progressivement), il ressort clairement que les freins initiaux tenaient dans la connaissance et dans l'image du dispositif : 1) par les prescripteurs, principalement les enseignants, qui orientaient peu vers un programme qui ne s'est imposé à eux que peu à peu comme une solution, et 2) par les étudiants eux-mêmes. En effet, en pourcentage d'orientation, le bouche à oreille reste un vecteur incontournable de candidats qui se présentent désormais en grand nombre en évoquant des échanges d'informations préalables entre étudiants.

Afin de toucher et d'identifier le public concerné, plusieurs moyens de communication ont été exploités en interne et en externe : présentation du dispositif auprès des composantes, mailing auprès des assistantes sociales des SUMPPS et CLOUS, présentation lors de la formation des tuteurs d'accueil étudiants, descriptif sur les sites Internet des Universités d'Angers et de Nantes, présentation via des campagnes de mails auprès de l'ensemble des étudiants de L1 ainsi que la distribution de 1 200 tracts auprès des cellules locales pour l'insertion professionnelle, au près des conseillers des composantes, au pôle étudiant, à la bibliothèque étudiante ou lors des interventions du SUIO dans les composantes (pour Nantes exclusivement), présentation en amphithéâtre (pour Nantes exclusivement), réalisation et mise en ligne d'un film de présentation sur le site de l'Université. Le

développement de ces actions a été progressivement facilité et a bénéficié d'un accueil positif renforcé au fur et à mesure des trois années. En année 3 (septembre 2012), des demandes d'informations concernant les dates de mise en place du dispositif ont même été effectuées par plusieurs composantes en amont du lancement de la campagne de communication. Il n'est désormais plus rare que des étudiants demandent leur intégration dans Transver'sup sur la base d'une connaissance du contenu des actions de l'année précédente ; à savoir une année où ils étaient encore au lycée. La création de communautés d'anciens « Transver'sup » échangeant leurs expériences sur les réseaux sociaux intégrés à l'Université (notamment à Angers avec la Plateforme d'insertion Ip'Oline, à laquelle les anciens Transver'sup bénéficient d'une connexion permanente) ou encore une animation communautaire sur Facebook ont largement contribué à cela.

La sensibilisation des enseignants a été renforcée. La présentation de Transver'sup a été intégrée dans toutes les actions – internes et externes - du SUIO IP ; la médiatisation de l'action a conduit la revue *L'Etudiant*, le journal *Le Monde* et la presse locale a demandé des informations et à communiquer à propos du dispositif. Ceci a globalement contribué à développer une image positive auprès de la communauté enseignante. En parallèle, des actions de sensibilisation utilisant le numérique ont été conduites à destination des différents secteurs professionnels, des partenariats ont été pensés et développés avec le champ de la culture (participation des étudiants à des médiations culturelles, etc..) qui permettaient de doter le dispositif et ses participants d'une identité culturelle valorisante.

En dépit du caractère général de ces diverses actions de communication, le dispositif « Transver'sup » reste à ce jour très orienté sur une prise en charge majoritaire d'une population étudiante féminine. Cette tendance se manifeste quelle que soit la composante d'origine et son taux de féminisation. A l'évidence, le facteur « bouche à oreille » ne ressort pas comme le seul élément déterminant. Tant la démarche elle-même de sollicitation que l'intérêt manifeste à l'égard du contenu du dispositif lors de sa présentation au cours des entretiens paraissent constituer des éléments genrés qu'il conviendrait d'explorer dans une optique comparée.

Des variations territoriales peuvent être constatées entre Nantes et Angers. Les étudiants concernés à Nantes sont ainsi moins souvent boursiers et la filière LLSH moins représentée à Nantes qu'à Angers. A l'Université d'Angers, les étudiants sont en outre davantage issus de bacs généraux obtenus « à l'heure ». Un tableau global de la population concernée peut être réalisé. Les étudiants sont majoritairement :

- des jeunes femmes (à 73 %), de moins de 20 ans (à 75 %),
- issus des filières Lettres-Langues-Sciences Humaines (plus de 60 %),
- issus de baccalauréats généraux (plus de 60 %) obtenus à l'heure (plus de 78 %),
- inscrits dans la filière correspondant à leur premier vœu d'Admission Post Bac (plus de 62 %),
- boursiers (plus de 65 %).

3. Bénéficiaires indirects

Les critères quantitatifs retenus, à savoir la quantification du nombre de contractualisations organisant l'entrée dans la phase 2 du dispositif, ont pour effet de limiter le nombre des

sujets identifiés comme bénéficiaires. Il existe à l'évidence des bénéficiaires indirects de la prise en charge.

Il conviendrait ainsi de définir ceux qui ont été touchés par l'information et pour lesquels le dispositif a pu apparaître comme une solution rassurante et contenant qu'ils n'ont cependant pas emprunté, ceux qui sont entrés seulement dans la phase 1 du dispositif, ceux pour qui la communication autour du dispositif a surtout été un vecteur de connaissance des services universitaires d'information et d'orientation.

Compte tenu des modes d'information et de communication retenus (amphithéâtres à Nantes, flyers à Angers ...), de l'usage renforcé du numérique, il est méthodologiquement difficile de quantifier précisément les bénéficiaires indirects.

Néanmoins, Angers ayant fait le choix d'orienter vers un interlocuteur unique les étudiants contactant le SUIO IP en se référant à Transver'sup entre septembre et décembre 2012, le nombre d'entretiens de phase 1 pouvant entrer strictement dans ce dispositif a donc pu être quantifié. Il est de 120 pour l'ensemble de la période, dont 14 pour les seuls mois de septembre et d'octobre.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

A1. Organisation du dispositif

Comme préalablement exposé, le dispositif Transver'sup se déroule donc en deux temps :

1/ La phase de repérage :

Durant cette période allant de septembre à décembre (mi-janvier au cours des deux premières éditions), les étudiants découvrent donc l'existence du dispositif par plusieurs vecteurs, internes ou externes à l'Université, par le biais du contact direct ou via des supports de communication.

Les étudiants intéressés sont invités à prendre contact avec les référents de l'action (trois référentes se sont succédées à Angers, tandis que Nantes a pu maintenir un interlocuteur unique sur l'ensemble du dispositif) qui leur proposent systématiquement un entretien de situation. Cet échange a pour objectif de faire le point sur leur situation individuelle (médiation, remédiation, analyse des solutions) mais également d'apprécier de façon concertée et réfléchie l'intérêt et le souhait de participer au dispositif. Le cas échéant, l'étudiant confirme alors son inscription par la signature d'un contrat dit « pédagogique » d'engagement réciproque et moral.

2/ La phase d'accompagnement :

En 2012, la phase d'accompagnement avait démarré le 20 janvier. Il est donc ressorti progressivement que ceci était trop tardif pour des étudiants décrocheurs très précoces. Nantes a fait le choix en 2012-2013 d'un dépistage et d'un accompagnement complet sur la

période allant de septembre à décembre 2012 pour 24 étudiants ; Angers avait lancé à la même période un certain nombre d'actions.

Quelles que soient les frontières temporelles de la phase 2, répartis en groupe de 12, ont bénéficié d'un accompagnement orienté autour de trois volets durant cette phase :

a. Méthodologie d'élaboration de projet :

Il s'agit d'une série de modules thématiques, théoriques et pratiques abordant :

- la motivation,
- les centres d'intérêts (séances collectives complétées par un ou plusieurs entretiens individuels systématiques),
- l'analyse d'expériences et de compétences, le parcours personnel,
- les enjeux et biais de la communication, la maîtrise de la communication numérique, l'image de soi (numérique et réelle),
- la connaissance de soi,
- le e-recrutement, le travail sur les parcours atypiques,
- l'enquête métier,
- le travail du CV et de la lettre de motivation,
- la préparation à l'entretien de recrutement.

b. Utilisation de ressources d'exploration :

En parallèle des modules méthodologiques, les étudiants sont conviés à des visites d'entreprises, d'établissements de formation, à des rencontres professionnelles avec pour objectif de les initier à une démarche de terrain, ciblée ou non, mais extrapolable à leur propre projet en construction. De manière encadrée, ils participent à des portes ouvertes et à des forums.

c. Mise en expérience :

Dans ce troisième volet, les étudiants bénéficient d'une offre tournée vers l'insertion et l'expérience du terrain :

- a) les étudiants effectuent des stages de découverte tout au long du dispositif, afin de s'imprégner des environnements professionnels relatifs à leur projet en construction qui se confirme ou s'infirme.
- b) des actions bénévoles ciblées afin de se découvrir en activité et d'étayer la démarche de bilan qu'ils ont entreprise.

En parallèle du travail en collectif, durant toute la période, l'étudiant bénéficie d'un accompagnement individualisé et d'entretiens programmés avec le référent Transver'sup.

Chaque année, une rencontre entre les étudiants nantais et angevins qui participaient au dispositif a été organisée. Au cours de cette journée commune, appelée « Séminaire de clôture », un échange d'expérience est réalisé sur la base d'ateliers. Cet événement a été en outre l'occasion de réaliser un film témoignage sur Transver'sup, qui constitue un outil de communication précieux à destination des étudiants et des différents partenaires. Ce temps permet également de renforcer la sensibilisation des participants au développement de l'action numérique conduite autour du dispositif (mise en place d'e-communautés d'anciens et nouveaux étudiants « Transver'sup », utilisation des réseaux sociaux et des outils numériques ...). L'ensemble des intervenants angevins et nantais ont également été invités à participer à ces journées de « Séminaire » finalisant l'action.

A2. Evolution du dispositif.

Les dispositifs angevins et nantais ont progressivement évolué, bénéficiant à la fois du retour des évaluateurs, du Comité de suivi (pilotage) et des rencontres avec les étudiants eux-mêmes.

Il s'est avéré que le besoin d'accompagnement avait été sous-estimé à l'origine et que les étudiants « décrocheurs » étaient largement demandeurs d'un accompagnement soutenu et très individualisé. A Angers comme à Nantes, les ateliers sont devenus plus nombreux en mobilisant davantage de ressources propres au fur à mesure des années. Les accompagnements en salle se sont renforcés conduisant à des difficultés techniques, notamment en termes d'accès aux ressources numériques (Angers). Il n'est ainsi pas rare d'être en présence d'étudiants pour qui l'espace « ressources » est devenu le lieu d'accrochage à l'Université ; lieu qu'ils occupent de nombreuses heures par jour, mobilisant le conseiller en insertion et les ressources physiques. Le SUIO IP d'Angers a ainsi dû investir dans du matériel numérique afin de permettre aux étudiants Transver'sup de travailler en salle sans concentrer sur eux seuls l'intégralité des postes de travail et d'interdire conséquemment l'accès aux ressources pour les autres étudiants. Des ateliers orientés sur la connaissance de soi, un travail en synergie avec les Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé et même les Services Universitaires des Activités physiques et sportives se sont développés afin de permettre un accompagnement au plus près de l'étudiant. Ces actions ont été conduites le plus souvent en mobilisant exclusivement des ressources internes. A Angers, l'atelier « Connaissance de soi et projet » (ETA) est piloté gracieusement par deux enseignants-chercheurs en psychologie en plus de l'Ingénieure d'études porteuse du projet, elle-même titulaire d'une formation en psychologie, et une étudiante « bénévole » de master. La passation d'une épreuve projective orientée sur le projet est ainsi réalisée, suivie d'une rencontre avec un conseiller et un psychologue pour échanger, puis d'une permanence libre pour se réapproprier les échanges ...

Le contenu initial de plusieurs ateliers a été progressivement revu, précisément pour mieux inscrire dans le contenu du dispositif 1) le travail autour du projet et de soi, 2) la capacité à trouver des ressources et 3) l'usage du numérique : e-cv, maîtrise de la recherche d'informations et concernant les métiers sur internet ...

Au final, sur les deux sites d'Angers et de Nantes, l'action mobilise au moins directement 176 % d'un ETP IGE (Annexe 2), sachant que ce temps peut-être occupé par des personnels de différents statuts (BIATSS, Enseignants, Enseignants-chercheurs, Conseillers ...) et qu'il ne comptabilise pas la mobilisation hors présence de l'étudiant : actions des services juridiques, des services comptables, travail des scolarités lors de la relance de l'information en phase de sensibilisation des enseignants-référents, temps passé par les enseignants et enseignants-référents à présenter le dispositif lors de leurs entretiens « référents », temps d'information des élus étudiants, etc. Ce temps n'est pas précisément quantifiable.

On relèvera également que le repli sur les ressources propres génère quelques difficultés : si le passage en année 3 à 72 étudiants (Angers) conduit à une gestion du flux des étudiants qui n'avait pas été pensée dans un service peu habitué à recevoir en même temps un tel nombre de visiteurs, le séquençage en groupe de 12 conduit au développement d'une action répétitive dont il conviendra d'apprécier l'effet. Le choix de Nantes d'opérer par vagues successives de recrutements de groupes de 24 étudiants paraît tout à fait judicieux de ce point de vue. L'Université d'Angers compte prolonger le dispositif en s'alignant sur cette position.

B. Partenariats.

Le partenariat a connu une évolution au cours de la période. De surcroît, des partenariats possibles en un lieu se sont avérés plus difficiles à mettre en œuvre ailleurs, compte tenu des intérêts de structure et des données territoriales (notamment en termes de définition de missions d'un lieu à un autre) : en 2011, la Mission locale s'est ainsi retirée de son partenariat à Nantes, tandis que celle d'Angers poursuivait son action. Elle était remplacée à Nantes par le CNAM, alors qu'à Angers le module « techniques de recherches d'emploi » se voyait réapproprié en interne, à travers l'action du pôle « insertion Professionnelle et Développement des compétences » du SUIO IP (2 Conseillères en Insertion-IGE) et que le partenariat avec le CNAM à Angers ne s'est donc pas mis en place.

1. Partenaires opérationnels.

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
UNIS CITE Nantes et Angers	Association	Mise en place d'actions citoyennes – Accompagnement collectif et individualisé – Accompagnement au Service civique
MGI Nantes et Angers	Publique	Modules Construction de projets Conseil en Orientation
CCI Nantes-Saint Nazaire-Angers	Etablissement Public Economique	Séances d'information (alternance, métiers...)
Mission Locale Nantes-Angers	Publique	Permanences Techniques de recherches d'emploi
CNAM Nantes-Angers	Association	Techniques de recherches d'emploi
Made in Angers (Angers Loire Métropole)	Publique	Visites d'entreprises

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	52,64
Cofinancements extérieurs à la structure	0
Autofinancement	47,34 (salaires)

C. Pilotage de l'expérimentation

La constitution d'un Comité de pilotage/Comité de suivi réunissant différents acteurs du dispositif a permis de mettre à la discussion, de façon régulière, la question de l'organisation et de discuter des adaptations nécessaires.

Sont représentés dans ce Comité : la CCI 49, le GRANEM (Université d'Angers / Evaluation interne), la DDJS 49, la DRJSCS (Pays de la Loire), les Vice-Présidences du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) de Nantes et d'Angers, la Société Coopérative AVISO (évaluatrice externe), la coordination académique de la MGI, la Mission Locale Angevine, le CNAM Pays de la Loire, les référents « Transver'sup » d'Angers et de Nantes des SCUIO ainsi que les directions des SCUIO de Nantes et Angers.

Des réunions bi- ou tripartites ont été organisées au rythme de 3 à 4 rencontres pas semestre. Le Comité s'est réuni une fois par semestre (à Nantes ou à Angers).

Cette instance a eu principalement une fonction d'échanges permettant d'acter le lien entre Angers et Nantes ainsi que la diversité relative des pratiques se développant en deux lieux de structuration différente. Sa fonction régulatrice a notamment été importante pour Angers qui a donc connu trois référents de projets successifs et qui a vu également un changement de direction à la tête de son SCUIO amenant un changement physique de personne-ressource portant le projet « Transver'sup ».

La participation au Club, piloté par la DRJSCS Pays de la Loire, des expérimentateurs de projets sociaux de la MAFEJ a été une expérience essentielle en termes d'apports d'informations et de partage de l'expérience.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

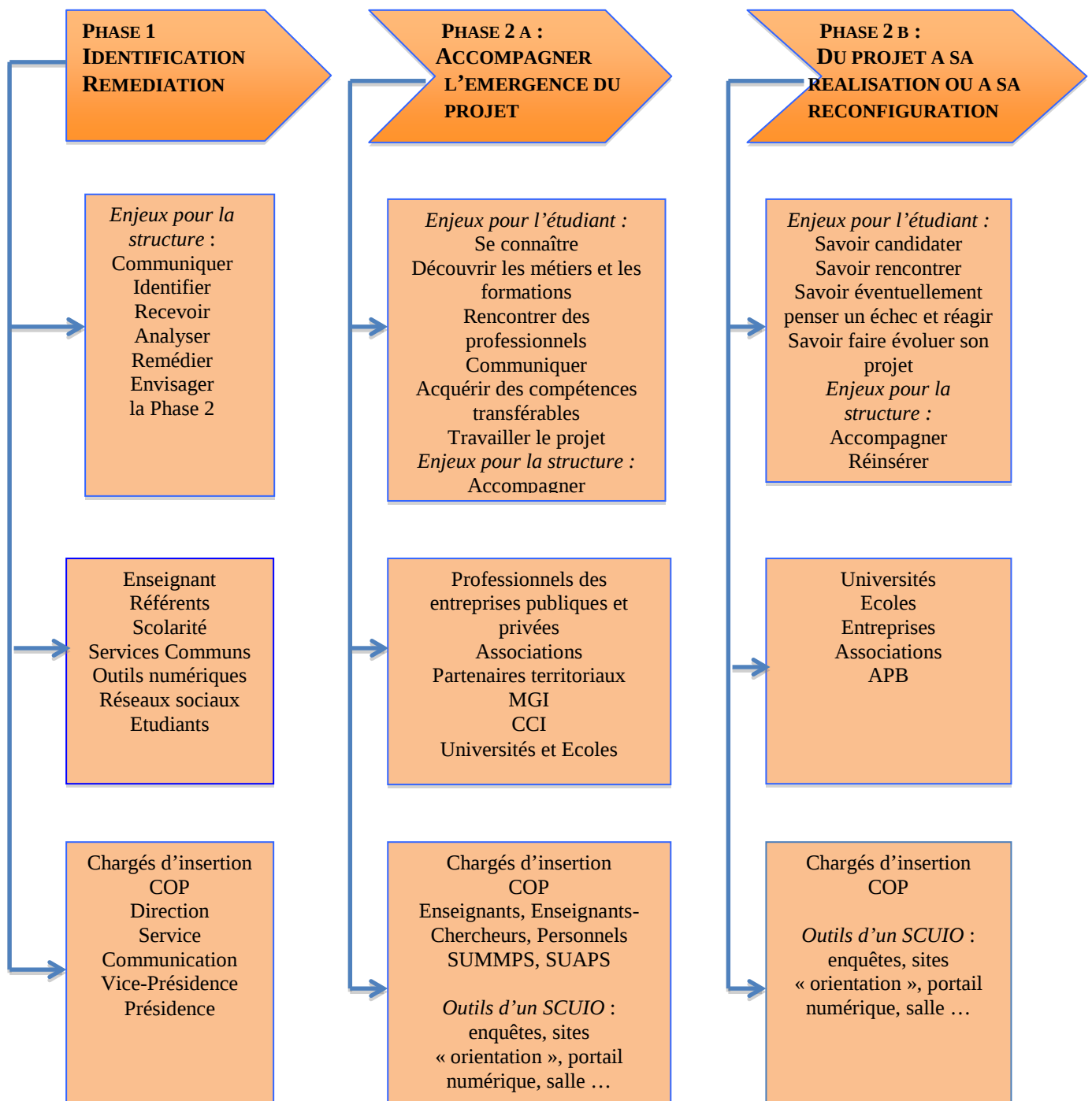
A. Modélisation du dispositif expérimenté

Dans la modélisation réalisée ci-après, les deux phases temporelles autour desquelles le dispositif a été pensé ont été l'objet d'une présentation permettant de mettre en évidence que le travail au cours de la phase 2 s'articule en deux temps : la phase 2 de préparation (Phase 2a) et la phase de réalisation, voire de reconfiguration du projet (Phase 2b).

Un tel schéma offre la possibilité d'analyser le projet autour du temps de l'étudiant. Il est bien évident que la temporalité d'Admission Post Bac (APB) joue un rôle implicite dans l'organisation de ce dispositif. Avec ce dernier point, on touche d'ailleurs un argument important expliquant le souhait de lancer le dispositif en un temps largement en amont du démarrage de la période ABP ; le temps de travail avec l'étudiant se trouvant effectivement resserré plus on se rapproche de la phase de clôture de l'enregistrement des vœux sur l'application APB. Déconnecter la temporalité du dispositif de celle d'APB conduit à penser des finalités différentes au dispositif en fonction des périodes de lancement.

Le modèle qui suit est donc, dans l'expérimentation « Transver'sup », à entendre selon la temporalité déjà indiquée : de septembre à décembre (Phase 1), de janvier à mai-juin (Phase 2a et 2b).

PRISE EN CHARGE DU DECROCHAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
MODELE « TRANSVER'SUP »



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

L'expérience « Transver'sup » suggère plusieurs adaptations pour penser la reproduction et donc la transférabilité efficace du dispositif, dont la mise en œuvre n'est notamment pas sans différentes conséquences dans les pratiques organisationnelles d'une structure universitaire d'information et d'orientation.

1. Public visé

La relative lenteur dans la mise en place du dispositif, intervenant dans un contexte où la question du décrochage était pourtant portée par les pouvoirs publics et les médias, conduit à mettre en avant le rôle capital de la communication. A l'évidence, celui-ci avait été sous-estimé, comme l'avaient été le rôle du numérique et celui de la présence sur des réseaux sociaux à destination des étudiants et utilisés par ces derniers. Concernant les enseignants, l'organisation de réunions d'information avait pu apparaître une action suffisante dans le cadre de la mise en place angevine. C'était une erreur. La communication à leur intention doit être accentuée ; et de d'autant plus qu'il s'avère que les enseignants ont un rôle prescripteur indirect ou direct important, notamment en facilitant l'accès à l'information ou en la qualifiant auprès des étudiants.

La double expérience angevine et nantaise renseigne clairement sur le fait que l'accès au public doit être travaillé en amont et qu'une sensibilisation progressive et renforcée de l'ensemble des acteurs – utilisant différents canaux – doit être réalisée avant toute mise en œuvre de l'action.

De nouveau, on relèvera en outre la sur-représentation féminine dans le dispositif qui indique que des interventions spécifiques restent à inventer pour obtenir une parité sous peine de voir la répartition en genre se reproduire à l'identique si elle n'est pas souhaitée.

Dans sa réalisation, l'expérience Transver'sup a pu également montrer toute la difficulté qu'il y a à informer, ou à trop informer, sans trahir le dispositif en lui donnant une coloration plus favorable que les études elles-mêmes et en inventant implicitement l'« année d'orientation » : en septembre 2012, à Angers, une étudiante qui venait d'obtenir sa carte d'étudiante s'est immédiatement rendue après au SUIO IP afin de demander son inscription dans le dispositif au prétexte qu'elle ne savait pas ce qu'elle voulait faire et qu'elle s'était inscrite à l'Université pour devenir une étudiante « Transver'sup ».

L'expérience a également pu montrer qu'une certaine séparation trop rigide sur le plan temporel dans la mise en place de l'action aboutissait à définir comme précoce le seul décrochage avant Noël. Cette rigidité qui n'avait cependant pas été de mise lors de l'année 1 coupe le dispositif d'une partie de son public même si elle correspond au calendrier APB.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Conséquence de ce qui vient d'être évoqué à propos de l'accès au public, si la double séquence Médiation-Remédiation/Accompagnement spécifique n'est pas à remettre en cause, il semble cependant qu'il convient 1) d'avoir à l'esprit que cette séquence peut être dissociée de la temporalité pensée à l'origine (avant/après janvier) et 2) que la séquence décrite peut être, en réalité, reproduite plusieurs fois au cours de la même année. En cas d'accompagnement débutant en février ou mars, ceci impose alors cependant de se déconnecter du calendrier APB et cela oriente donc la nature même du travail conduit avec l'étudiant. 3) Il ressort enfin que, compte tenu, des besoins inter-relationnels de différents étudiants accompagnés, le recrutement de grands groupes (72 étudiants) par vague unique ne paraît pas souhaitable. Notamment pour l'étudiant décrochant précocement, cette séquence impose un temps d'attente trop long avant la constitution de l'ensemble du groupe. Il ressort aussi que ce type de groupe crée un effet « masse » peu favorable à l'individualisation. D'autres conséquences seront reprises ou appréhendées plus loin, du point de vue de l'effet sur la structure, de ce type de recrutement par vague unique importante de candidats.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Le travail en partenariat et en réseau, élaboré en amont, est fondamental au cours de la mise en œuvre de projets de même nature que Transver'sup.

Le développement d'une action en faveur de la lutte contre le décrochage universitaire ne peut être pensé et agi en dehors d'un partenariat avec les acteurs de la lutte contre le décrochage scolaire. Une synergie d'intérêts se structure dans cette collaboration qui, au-delà de l'action et de l'échange en termes de pratiques, renforce le continuum lycée-université.

Le travail en partenariat avec les Chambres consulaires, les Missions locales et les acteurs locaux de l'emploi sont des garanties d'une inscription du dispositif dans un contexte territorial.

L'exemple d'Angers (un changement de direction, deux changements de référents à la tête du projet en trois ans) a pu montrer l'importance de l'existence d'un Comité de pilotage local et d'un Club régional de porteurs de projets qui ont permis, tous deux, la transmission de l'information et du cadre du projet. Dans l'expérience Transver'sup, les deux évaluateurs – interne et externe – ont notamment joué un rôle important au moment des transmissions de responsabilités en prenant le temps de rendre compte de l'histoire du dispositif et de son évolution. L'existence d'un Comité de suivi ayant préalablement acté des pratiques a permis d'éviter toute déstabilisation du dispositif.

4. Impacts sur la structure

Sur un plan institutionnel, on relèvera en outre que lorsque l'action est portée, comme à Angers et à Nantes, par un seul intervenant, des difficultés d'accueil en salles peuvent apparaître, notamment en raison de la présence quasi permanente de différents étudiants en recherche de « ré-accrochage ». La taille de l'équipe nantaise permet d'absorber cette difficulté. A Angers, l'accueil en nombre impacte l'organisation du service dans ses autres missions et a nécessité notamment des investissements numériques dédiés. De fait, il est à relever que ce type de dispositif nécessite d'ailleurs, d'un point de vue global, différents investissements et génère des coûts humains et matériels parfois importants.

Il ressort en outre de l'expérience, comme préalablement exposé, qu'un flux imposant d'étudiants conduit à la reproduction à l'identique, un grand nombre de fois, d'actions séquencées avant de passer aux temps suivants, sauf à mobiliser davantage de personnels ou à faire appel à des intervenants extérieurs.

L'option nantaise d'une entrée dans le dispositif par vagues successives a été retenue à Angers comme une adaptation nécessaire, qui s'accompagnera en 2013-14 d'une redéfinition des missions en interne conduisant à ne pas faire reposer la prise en charge sur un agent dédié au dispositif mais à introduire davantage de transversalité dans la répartition des actions.

Si la perturbation organisationnelle est à élaborer afin d'être dépassée, pour un SCUIO, le portage de ce type de projets, au-delà de l'intérêt de la mission, est vecteur de changements positifs. En effet, il permet de faire entrer dans une structure de nouveaux acteurs et partenaires autour desquels des actions peuvent être pensées au-delà du dispositif dans lequel s'origine le partenariat. L'exemple de Transver'sup montre même clairement que cette collaboration ne se limite pas aux partenaires extérieurs. En interne, une collaboration se renforce ainsi avec les autres services communs. De même, des enseignants-chercheurs deviennent partenaires de l'action et du service. Ceci conduit donc à une nouvelle définition du périmètre du service et à des modalités de travail renouvelées. Ceci peut également être un facteur de mobilité en termes de GRH.

Conclusion

Actant les adaptations qui ont été pointées et conseillées, le dispositif « Transver'sup » est dès à présent pérennisé, tant à l'Université de Nantes qu'au sein de l'Université d'Angers. Les attentes des étudiants allaient d'ailleurs en ce sens : avec un taux de satisfaction de 89,1 % en 2012 et un taux de retour souhaité en formation supérieur à 83 %, ce dispositif montre à la fois sa pertinence du point de vue de l'utilisateur et sa performance au regard de ses objectifs. L'acceptation de modalités organisationnelles parfois lourdes, nécessitant clairement de la part des Présidences des investissements en termes de personnels et des moyens financiers, ressort comme constituant en définitive des contraintes légères au regard de l'importance sociale et humaine de cette action.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

➤ Tableau 1 sur les publics

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	API 282	Nom de la structure porteuse de projet	Université d'Angers		
				Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2
				Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
				Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	29	72	195	296	1
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires	29	72	195	296	1

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	
18-25 ans	296
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	296
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	296
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	217
Garçons	79
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	

		Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)	Départementale	
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Non	
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

Remarques
En année 3, 89 étudiants ont été bénéficiaires de l'ensemble du dispositif. A ce nombre s'ajoutent 72 étudiants recrutés entre septembre et décembre 2012 à Angers ; pour lesquels les actions de médiations-remédiations avaient été lancées en décembre 2012. Sont également entrés dans le dispositif nantais 24 étudiants entre septembre 2012 et décembre 2012, pour lesquels le dispositif de médiation-remédiation avait été lancé et pour lesquels les ateliers d'accompagnement avaient été mis en oeuvre. En année 3, on compte donc 48 bénéficiaires ayant achevé le dispositif à Angers +72 bénéficiaires en cours + 41 bénéficiaires nantais ayant achevé le dispositif en juin 2012 +24 bénéficiaires ayant achevé le dispositif en décembre 2012.

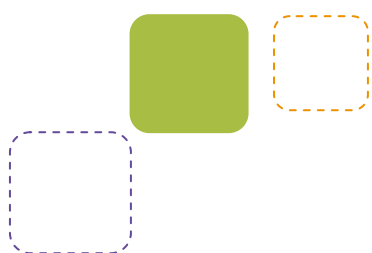
➤ Tableau 2 sur les actions

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>De la fin Août à début Janvier</i>	5						
Action n°1	Préparation des outils de communication et définition concertée en interne au service de l'action de communication : flyers, lettres officielles, messages, etc.	1	2	3%	IGE	Oui	Non	
Action n°2	Communication interne : transmission physique des données vers les partenaires et relances (service scolarité, etc.)	3	2	2%	IGE	Oui	Non	
Action n°3	Communication interne : animation de réunions (nouveaux référents, nouveaux élus étudiants, nouveaux responsables pédagogiques ...)	2	2	3%	IGE	Non	Non	
Action n°4	Communication externe : diffusion de messages actualisés à destination des étudiants selon le plan de communication, mobilisation de la plate-forme numérique, activation de l'information dans les réseaux sociaux	5	2	4%	IGE	Oui	Non	
Action n°4	Communication externe : rencontres avec les étudiants en salles, en amphithéâtre (réunions d'information)	5	2	2%	IGE	Non	Non	
Action n°5	Communication externe : information sur le programme à destination des partenaires	5	2	2%	IGE	Non	Non	
Action n°7	Rencontres des partenaires : réunions collectives, rendez-vous individualisés	3	2	3%	IGE	Non	Non	
Action n°8	Recrutement des partenaires vacataires : présentation de la prestation attendue, mise en place des éléments matériels du dossier de recrutement	5	4	4%	IGE / IGR	Non	Non	
Action n°9	Rencontres avec les élus aux Conseils de l'Université (VP Ceu) en vue de la présentation du projet, préparation de la validation globale en Conseil de gestion...	0,1	5	2%	IGE / IGR / MCF	Non	Non	
Action n°10	Préparation des activités : pré-réervations des salles, pré-réservation des outils, demandes d'autorisation auprès des services juridiques (déplacements...)	1	4	4%	IGE / IGR	Non	Oui	
Action n°11	Rencontres avec les évaluateurs	0,05	4	3%	IGE / IGR / MCF	Oui	Non	
Action n°12	Organisation d'une réunion collégiale de lancement du dispositif	0,05	5	1%	IGE / IGR / MCF	Non	Non	
2. Mise en œuvre du projet	<i>De septembre à juin</i>							
Action n°1	Phase 1 : Entretiens de médiations-remédiations	4	5	18%	IGE / COP	Non	Non	
Action n°2	Phase 1 : Entretiens de contractualisation	2	2	7,50%	IGE	Non	Non	
Action n°3	Phase 2 : Organisation et animation de la rencontre institutionnelle de lancement	0,2	2	0,50%	IGE	Non	Non	
Action n°4	Phase 2 : Séances collectives "Orientation"	2	5	2%	COP	Oui	Non	
Action n°5	Phase 2 : Séances individualisées "Orientation" / Orientation numérique	5	3	23%	COP	Oui	Oui	
Action n°6	Phase 2 : Séances collectives CV / CV Numérique / Aide individualisée	5	3	3,50%	IGE	Oui	Non	
Action n°7	Phase 2 : Séances collectives Lettres / Lettre Numérique / Aide individualisée	5	3	3,50%	IGE	Oui	Non	
Action n°8	Phase 2 : Séances collectives et individuelles Connaissance de soi (ETA)	2	4	8%	PR / MCF / IGE / Etudiante en Master	Oui	Non	
Action n°9	Phase 2 : Séances collectives et individuelles Ateliers Communication	5	3	6%	IGE	Oui	Oui	
Action n°10	Phase 2 : Séances collectives Santé - Sport	1	1	0,5	PRCE	Oui	Oui	
Action n°11	Phase 2 : Séances collectives "Projet"	1	3	4,50%	IGE / COP	Oui	Oui	
Action n°12	Phase 2 : Présentation CCI, Unis Cités ...	5	2	1,50%	Conseiller en Insertion	Oui	Oui	
Action n°13	Phase 2 : Permanences partenaires Unis Cité	5	1	1,00%	Conseiller en Insertion	Oui	Oui	
Action n°14	Phase 2 : Permanences CCI	5	1	1%	Conseiller en Insertion	Oui	Oui	
Action n°15	Phase 2 : Permanence partenaires MGI	5	3	1,50%	COP	Oui	Oui	
Action n°16	Phase 2 : Séances collectives Numériques	2	3	1%	IGE / ASI	Oui	Oui	
Action n°17	Phase 2 : Séances APB	1	4	1,50%	COP / IGE	Oui	Non	
Action n°18	Phase 2 : Participations aux actions Métiers (Soirées "buzz", Forum, JPO, etc.)	5	4	2,00%	COP / IGE	Oui	Non	
Action n°19	Phase 2 : Participation à l'atelier Photolangage	1	1	1,50%	PRCE	Oui	Oui	
Action n°20	Phase 2 : Visites de sites	2	3	2,50%	IGE / IGR	Oui	Non	
Action n°21	Phase 2 : Encadrement des stages et des ateliers découvertes	3	2	1,50%	IGE / IGR	Oui	Non	
Action n°22	Phase 2 : Accompagnement Actions et Service Civique	5	2	3,00%	Conseiller en Insertion	Oui	Oui	
Action n°23	Phase 2 : Encadrement des actions culturelles (médiations culturelles, participations à des actions...)	1	2	1%	IGE / IGE	Oui	Non	
Action n°24	Phase 2 : Suivi individualisé des étudiants	5	4	9,50%	IGE / COP	Non	Non	
Action n°25	Phase 2 : Accompagnement en salle	5	5	2,00%	IGE	Oui	Non	
Action n°26	Phase 2 : Animation et encadrement du séminaire	0,2	5	2,00%	IGE / IGR / MCF	Oui	Oui	
3. Achèvement du projet	<i>De fin mars à octobre</i>							
Action n°1	Organisation d'une rencontre "bilan de clôture" avec les partenaires et les étudiants	0,1	4	1,50%	IGE / IGR / MCF	Non	Non	
Action n°2	Rencontres avec les évaluateurs et organisation des conditions de l'évaluation	0,1	3	1,50%	IGE / IGR / MCF	Non	Non	
Action n°3	Suivi des engagements et liquidation des factures	3	2	1%	IGR / MCF	Non	Non	
Action n°4	Rencontres individualisées avec les étudiants en difficulté	6	2	1,50%	IGE / COP	Non	Non	
Action n°5	Animation de la communauté numérique	6	2	5%	IGE / ASI	Oui	Non	
Action n°6	Rencontres et animations avec les partenaires universitaires (composantes...)	1	4	1,50%	IGE / IGR / MCF	Non	Non	
Action n°7	Réunion échange de pratiques interne à l'équipe	0,1	7	1,50%	IGE / IGR / MCF	Non	Non	
Action n°8	Réunion de concertation Nantes/Angers	0,05	4	1%	IGE / IGR / MCF	Oui	Non	
Action n°9	Mise en œuvre de l'évaluation interne (rapport)	1	2	3,50%	IGE	Non	Non	
Action n°10	Organisation et participation aux rencontres "Comité de suivi"	0,05	2	1,50%	IGE / IGR / MCF	Oui	Non	
Action n°11	Constitution des rapports Mafej, participations au regroupements régionaux, participations à des compte rendus d'actions Mafej	6	3	4,50%	MCF / ASI	Oui	Non	

➤ **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Restitution finale du porteur de projet Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation				
Numéro du projet	AP1_282			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1 Courrier de présentation	Information : courrier de présentation inst	Personnels administratifs	Papier	Oui
2 Courriel de lancement et de rela	Information : courrier de présentation env	Enseignants référents, assistants de s	Electronique	Oui
3 Flyers Transver'sup	Sensibilisation : Flyers présentation distr	Etudiants	Papier	Oui
4 Teasers Transver'sup	Sensibilisation : 3 teasers présentés aux	Etudiants	Numérique	Oui
5 Films Transver'sup	Communication : 1 film de présentation d	Tous	Numérique	Oui
6 Page internet	Communication et information : Page déc	Tous	Numérique	Oui
7 Enquêtes Transver'sup	Information et pilotage : Résultats de l'en	Tous	Numérique	Oui
8 Communauté Transver'sup	Mise en place d'une communauté numér	Exclusivement les membres de Transv	Numérique	Non
9 Comptes facebook / linkedIn ..	Mise en place d'une communauté numér	Tous	Numérique	Non
10 Bracelets SUIO IP	Communication : bracelets en tissu fin p	Tous	Tissu	Oui
11 Powerpoint Transvers'up	Communication	Institutionnels : IA, rencontres avec le	Numérique	Oui



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative



Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

